

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt-cinq octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

Date de convocation :

18 octobre 2016

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, SOURDET Joëlle, VEDANI Lionel, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Nombre de
Conseillers : 10

Absents, Messieurs : GIOVANNI Philippe, WEBER Patrice et BALOURDET Patrice.

Présents : 7

Votants : 7

Formant la majorité des membres en exercice.

N° 1321/2016

Objet :

DM sur budget 2016

Paiement du FPIC

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Monsieur le Maire propose, afin de régulariser les dépenses inscrites sur le dernier P503, de procéder aux modifications suivantes :

<i>Crédits à ouvrir Chap. 014</i>		<i>Crédits à réduire Chap.011</i>	
<i>Article 73925</i> FPIC	+ 3 097.00€	<i>Article 615221</i> Bâtiments publics	-3 097.00€
TOTAL	+ 3 097.00€	TOTAL	-3 097.00€

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

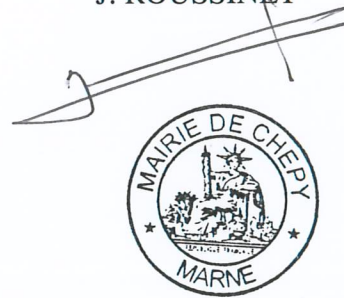
Valide les virements de crédits tels que présentés ci-dessus

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 28 octobre 2016.

Le Maire

J. ROUSSINET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215101395-20161025-1321-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2016

Publication : 28/10/2016